

PLAN CANICULE 2023 - INSCRIPTION DES PERSONNES FRAGILES



Dans le cadre du plan national de prévention contre la canicule, les personnes âgées ou handicapées isolées, seules, résidant à leur domicile peuvent se faire connaître auprès du CCAS de la commune en complétant le bulletin d'inscription ci-dessous.

En cas de déclenchement du plan canicule par le Préfet nous vous contacterons pour nous assurer de votre état de santé.



Coupon réponse à retourner en Mairie ou par mail :

ccas@ville-douvaine.fr ☎ ccas : 04 50 94 34 16 - ☎ accueil : 04 50 94 00 37

Nom :

Prénom :

Votre date de naissance :

Votre adresse :

Votre téléphone :

Absence (s) :

Envisagez-vous de vous absenter de votre domicile ? Oui Non

Si oui, à quelle(s) date(s) ? :

Coordonnées d'une personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom prénom :

Tél : Lien de parenté :

Coordonnées du Médecin traitant :

Nom : Tél :

Date : Signature :